

DIALANGUE

Volume 1

Avril 1990

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres / Maîtrise en linguistique
Université du Québec à Chicoutimi

«[...] En ce qui concerne la langue, toutefois, nous possédons quelques certitudes. La première, dans l'ordre politique, c'est que la question de la langue est inflammable. La deuxième, c'est que qui perd sa langue perd son âme [...] La troisième, c'est que la langue doit être vue. Quand on ne voit plus sa langue, on cesse de la parler. Une ville saute d'abord aux yeux. Le problème de l'affichage est révélateur, c'est le cas de le dire. La quatrième, c'est que la langue doit être portée dans le coeur de ceux qui la parlent.»

Jean-Paul Desbiens,
«Sur le bout de la langue»,
La Presse (Montréal), 22 octobre 1986.

SOMMAIRE

- Les orientations de recherche des professeurs de linguistique de l'Université du Québec à Chicoutimi
 - Synthèse des mémoires de maîtrise
 - Mémoires et travaux de 1^{er} cycle
 - La situation du français à l'Université du Québec à Chicoutimi et dans la région
 - Comptes rendus d'ouvrages récents
-

LA FRANCISATION DU QUÉBEC: LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: UNE RÉGION À L'AVANT-GARDE

Hubert Troestler

"Nous sommes notre propre expression, mais nous sommes aussi de l'expression de Cabot [...], de Jacques Cartier [...], du Sieur de Roberval, de Samuel de Champlain [...], de Louis Hébert [...], de tous les Jésuites venus au Canada, de Madame de la Peltrie, de Marie de l'Incarnation et de Jeanne Mance, de Dollard des Ormeaux, de Mgr de Laval, de Jean Talon, des Filles du Roy, de Radisson, de Frontenac [...] et de bien d'autres. Et, plus près de nous, nous sommes de l'expression de Thomas Simard, de William Price, de J.-A. Dubuc, de Mgr Victor Tremblay, d'Alphonse Desjardins, de Jean-Noël Tremblay, du frère Untel, des Murdock, de Jacques Gagnon, de Rosario Rainville et de tous ceux qui en se faisant une place dans cette enclave géographique qu'est notre région ont travaillé pour la suite du monde, de leur monde: nous. Ils avaient la grandeur du paysage et la force de nos rivières. S'ils ont aménagé le territoire, le territoire les a sculptés à sa dimension en faisant des femmes et des hommes beaux, grands, forts et énergiques, qui se sont exprimés et qui ont parlé le langage de leur âme, mais aussi le langage de leurs institutions. Le caractère qu'ils y ont mis a donné à la langue de notre région la vitalité qu'elle a aujourd'hui [...].

Tant vaut l'homme, tant vaudra son avenir [...] et notre langue nous ressemblera."

(Extrait de la conférence prononcée par M. Pierre Lajoie, président du Groupe LMB experts-conseils inc., lors du colloque "La francisation, une responsabilité à partager", tenu le 24 octobre 1989 à Jonquière).

La région la plus francophone d'Amérique du Nord

"Il est bien connu que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau regroupe le plus fort pourcentage de francophones au Québec et que l'usage d'un français de bonne qualité y est généralement répandu" nous disait Monsieur Pierre-Etienne Laporte, président de l'Office de la langue française, à ce colloque régional de l'automne dernier.

En réalité, 97,8% de la population de la région est francophone, alors que la proportion de personnes bilingues est seulement de 0,8%, comparativement à 32,4% pour l'ensemble du Québec, ce qui fait du Saguenay-Lac-Saint-Jean la région la plus francophone d'Amérique du Nord.

La francisation des entreprises et des organismes de l'Administration, telle que définie en vertu de la Charte de la langue française, suit la même courbe. Notre région est en effet la plus

avancée du Québec sur le plan de la certification¹, avec un pourcentage global de plus de 90%. Le tableau qui suit permet de ventiler cette donnée générale:

CERTIFICATS DE FRANCISATION²

	RÉGION 02	ENSEMBLE DU QUÉBEC
- Grandes entreprises ayant leur siège social dans la région	87%	56%
- P.M.E.	83%	72%
- Administration	93%	90%
- Moyenne globale	91%	77%

L'Assistance linguistique

Le bureau régional de l'Office de la langue française offre gratuitement un service d'assistance linguistique aux diverses clientèles de l'organisme. Le nombre mensuel de demandes varie entre 500 et 600, pour un total annuel d'environ 6 000 demandes. Précisons que le bureau de Jonquière demeure le plus sollicité des dix bureaux régionaux de l'OLF (excluant Montréal).

Nous émettons l'hypothèse que cette forte demande découle directement d'un plus haut degré de sensibilisation de la population d'ici envers la qualité du français. La clientèle de ce service provient en grande partie du secteur de l'entreprise privée (55%) et des organismes de l'Administration (35%).

Quant aux questions, elles portent sur la terminologie (40%), la grammaire (30%) et l'orthographe (20%). Signalons que les demandes reliées directement à la terminologie sont de plus en plus fréquentes, alors que la proportion de questions relatives à la grammaire connaît actuellement une certaine décroissance.

La permanence de la francisation

En vue d'assurer la continuité et la durabilité de la francisation dans les entreprises et organismes ayant déjà obtenu leur certificat, l'Office de la langue française a repris contact en

¹ L'Office de la langue française émet un certificat de francisation lorsque, dans l'entreprise, le français a atteint le statut recherché par la Charte de la langue française.

² Donnée de septembre 1989.

1989-1990 avec quatorze entreprises régionales, afin de leur rappeler les objectifs de francisation et de leur offrir à nouveau l'appui de l'Office.

Par ailleurs, l'OLF a tout récemment mis de l'avant une stratégie visant la promotion et l'utilisation du français dans les entreprises employant entre dix et quarante-neuf personnes et qui ne sont pas visées par la Charte au même titre que les entreprises de plus grande taille. Ainsi, au cours des derniers six mois, le bureau régional aura visité une trentaine de P.M.E. au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette démarche s'appuie évidemment sur le principe qu'il est plus facile de travailler en français correct qu'en utilisant une terminologie fautive ou empruntée à une autre langue et ce, en raison du degré de francisation déjà acquis. De plus, nonobstant les impératifs dictés par la Charte de la langue française, l'Office considère que travailler en français ne peut que contribuer à l'amélioration de l'image de l'entreprise auprès de ses travailleurs, de ses partenaires, de sa clientèle et auprès du public en général.

Enfin, à cette époque où le concept de qualité totale est mis de l'avant par l'entreprise québécoise, il nous est permis de croire que la langue française est un facteur additionnel vers l'atteinte de cette qualité tant recherchée.

L'avenir

Malgré le travail que nous accomplissons à l'Office, il ne fait aucun doute que la plus grande partie du travail, c'est-à-dire le travail sur le terrain, repose sur les épaules de ceux et de celles qui, quotidiennement, font face à des situations de tension linguistique, qui doivent se débattre avec des problèmes de préjugés et d'habitudes, qui doivent assumer l'implantation d'un français de qualité et qui doivent faire de la francisation une responsabilité à la fois personnelle et institutionnelle.

Un sentiment collectif, régional, de responsabilité et de fierté face à la promotion et à la diffusion du français du Québec est le meilleur moyen d'atteindre l'objectif de permanence et de durabilité de la francisation. C'est là que résident nos motifs d'être optimistes face à l'avenir.